Quinzième anniversaire du Traité de Lancaster House

Communiqué de Catherine Hervieu

Députée de la Côte-d'Or
Membre de la Commission défense nationale et des Forces armées à l'Assemblée nationale

Le 2 novembre 2010, la France et le Royaume-Uni ont signé le traité de Lancaster House, scellant une coopération militaire stratégique autour de deux volets : la défense conventionnelle et la coordination dans le domaine nucléaire.

Quinze ans plus tard, la situation géopolitique mondiale interroge l'efficacité de la dissuasion nucléaire comme outil de maintien de la paix. Des puissances dotées de l'arme nucléaire ; Chine, Russie, États-Unis de Donald Trump, cherchent à imposer leur influence sur des États voisins, au mépris du droit international et du multilatéralisme. Ces logiques d'empire déstabilisent l'équilibre mondial avec pour objectif de fragiliser voire détruire les démocraties. Cela appelle une réponse européenne forte.

Dans ce contexte, la coopération militaire conventionnelle entre la France, le Royaume-Uni et les États membres de l'Union européenne apparaît plus pertinente que jamais. Elle doit permettre de renforcer l'autonomie stratégique du continent et de ne plus dépendre exclusivement des États-Unis pour sa sécurité.

Mais les menaces ne se limitent pas aux ambitions expansionnistes et d'attaques contre les démocraties. Le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources et les tensions sociales mondiales accentuent les risques de conflits. Face à cela, le respect du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) doit être réaffirmé avec force.

La dissuasion nucléaire ne peut être l'unique réponse. La diplomatie, fondée sur le dialogue d'égal à égal entre États, reste le moyen le plus efficace pour construire un désarmement multilatéral crédible. En tant que puissances militaires, économiques et diplomatiques, la France et le Royaume-Uni ont le devoir d'agir en ce sens.

Le renforcement de la coopération militaire conventionnelle, allié à une diplomatie forte, constitue aujourd'hui une voie réaliste et responsable pour préserver la paix et la stabilité internationale.

■